

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04/07/2022 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : <b>Direction de la santé</b>
2	LIBELLE DU POSTE : <b>Médecin généraliste</b>
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 97001 CODE POSTE : <b>9442</b> CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des Iles Australes – TUBUAI - Centre médical de Mataura
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire déconcentrée des Iles Australes et en collaboration avec le 2 <sup>ème</sup> médecin consultant, l'agent assure l'activité médicale et contribue au bon fonctionnement du centre médical de Tubuai.
9	EFFECTIFS ENCADRES            A            B            C            D            Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la subdivision déconcentrée des îles Australes
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel médical, appareil radiologique, appareil échographique, poste informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels, logement de fonction.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Demande des capacités d'adaptation à l'environnement insulaire et au travail en équipe avec l'ensemble du personnel des centres de santé de la subdivision ; astreintes (récupération et indemnisation) ; logement de fonction ; missions médicales dans les autres îles (frais et indemnités de déplacement) ; le service impose le respect des horaires de travail ; nécessité d'avoir un véhicule pour les déplacements personnels.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer la consultation et la permanence des soins par astreinte ;</li><li>• Veiller au bon fonctionnement de la structure sanitaire de Tubuai ;</li><li>• Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical en tant que de besoin ;</li><li>• Coordonner et assurer les activités de santé publique ;</li><li>• Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires ;</li><li>• Participer aux activités administratives et organisationnelles des structures sanitaires ;</li><li>• Participer à la mise en place du règlement de fonctionnement interne.</li></ul>
14	<b>ACTIVITES ANNEXES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ;</li><li>• Participer à l'élaboration des programmes et aux activités de prévention ;</li><li>• Assurer les missions médicales de soutien, de diagnostic et de formation dans l'île de Raivavae, Rapa et des autres îles en cas de besoin.</li></ul>

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	<b>CADRE D'EMPLOI : Médecin</b>
16	<b>SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale</b> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

**S** : Sensibilisation, **A** : Application; **E** : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	<b><u>Connaissances requises :</u></b> - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable.		X	
	<b><u>Savoir –faire requis :</u></b> - Maîtrise de l'outil informatique (minimum Word, Excel et Outlook) ; - Qualités relationnelles, aisance dans la communication.		X X	
	<b><u>Savoir être requis :</u></b> - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'adaptation professionnelle ; - Capacité d'initiative, d'organisation ; - Capacité à manager une équipe ; - Esprit de synthèse ; - Capacité d'écoute et disponibilité ; - Capacité à travailler sous pression en hiérarchisant les priorités.			X X X X X X X

18	<b>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience en médecine tropicale ;</li> <li>• Expérience de l'urgence ;</li> <li>• Expérience en pédiatrie ;</li> <li>• Expérience en santé publique.</li> </ul>
----	--

19	<b>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :</b> formation d'adaptation à l'emploi de 10 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao.
----	---

20	<b>DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE :</b> minimum 4 ans.
----	--

Le chef de service  
Date :  
Signature :

L'agent :  
Date :  
Signature :